



FINANCES COMMUNALES : Les Aires

Note de présentation du Compte Financier Unique : 2025

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux comptes votés par les collectivités afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Compte Financier Unique.

Rappel du cadre général du Compte Financier Unique

Le **CFU** est un compte commun de l'ordonnateur et du comptable public. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion, il constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives, et présente les résultats comptables de l'exercice. Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée.

Rappel de la structure d'un budget communal

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Budget Principal

Tableau des résultats

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct	638 084 €	574 137 €
	Invest	363 149 €	446 489 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct	303 090 €	0 €
	Invest	0 €	99 029 €
Total exercice (réalisations + reports)		1 304 324 €	1 119 656 €
Résultat de clôture de l'exercice		184 668 €	
RàR reportés en 2025	Invest	137 411 €	160 523 €
Totaux cumulés		1 441 735 €	1 280 180 €
Résultat financier définitif		161 555 €	

Points marquants

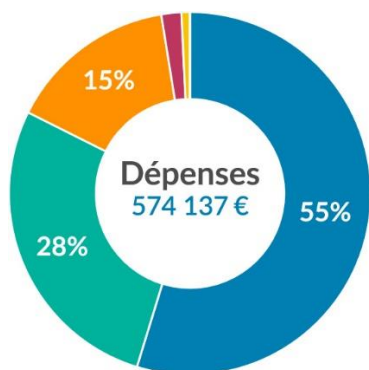
- Maîtriser les dépenses tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.
- Mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Communauté de communes et de l'État chaque fois que possible.



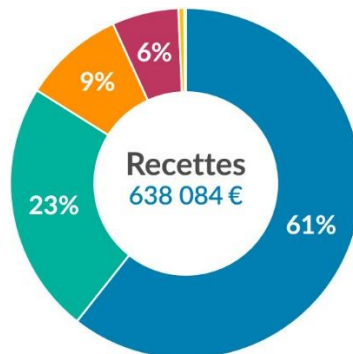
FINANCES COMMUNALES : Les Aires

Note de présentation du Compte Financier Unique : 2025

La section de fonctionnement



Charges de personnel :	314 303 €
Charges générales :	158 671 €
Charges gestion courante :	86 583 €
Intérêts d'emprunts :	10 232 €
Dépenses d'ordre :	4 300 €
Autres dépenses réelles :	48 €

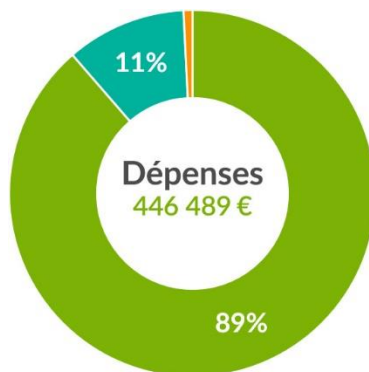


Impôts et taxes :	386 870 €
Dotations et participations :	148 605 €
Autres recettes réelles :	59 204 €
Produits des services :	39 105 €
Recettes d'ordre :	3 500 €
Produits des cessions :	800 €

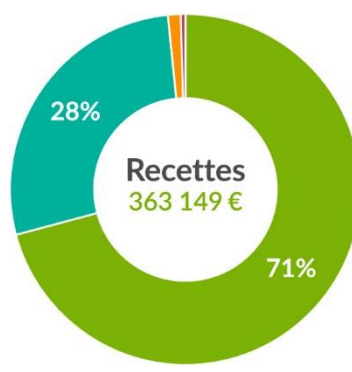
Les dépenses sont constituées par les salaires du personnel municipal, les assurances, l'entretien et la consommation des bâtiments (électricité, eau, téléphone), les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, locations d'appartements ou de salles,...), aux impôts locaux (même taux qu'en 2024) et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement



Dépenses d'équipement :	395 764 €
Remboursement du capital :	47 225 €
Dépenses d'ordre :	3 500 €



Dotations et subventions :	257 255 €
Excédents de fonct capitalisés :	100 057 €
Recettes d'ordre :	4 300 €
Autres recettes réelles :	1 537 €

Les principaux travaux de l'année 2025 :

- Rénovation du groupe scolaire et de la salle polyvalente - Démolition bâtiments SICARD - Isolation acoustique et mise aux normes électriques de la Maison du Puits - Rénovation des appartements communaux - Sécurisation chambre forte St Michel.

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etat (Fonds Vert), le Département, la communauté de communes Grand Orb, la Fondation du Patrimoine et Les Amis de St Michel.

Solde d'épargne de la commune

Recettes réelles de fonctionnement (<i>hors produits de cession</i>)	633 784 €
Dépenses réelles de fonctionnement	569 837 €
Épargne brute	63 947 €

Au 31 décembre 2025, l'encours de la dette de la commune s'établit à **223 941 €**
et l'Effectif pourvu en Equivalent Temps Plein annuel à **5.80 ETP**



FINANCES COMMUNALES : Les Aires

Note de présentation du Compte Financier Unique : 2025

Budget Annexe Eau et Assainissement

Le service est géré en régie directe par la commune, c'est-à-dire avec ses propres moyens techniques, matériels et humains.

Tableau des résultats

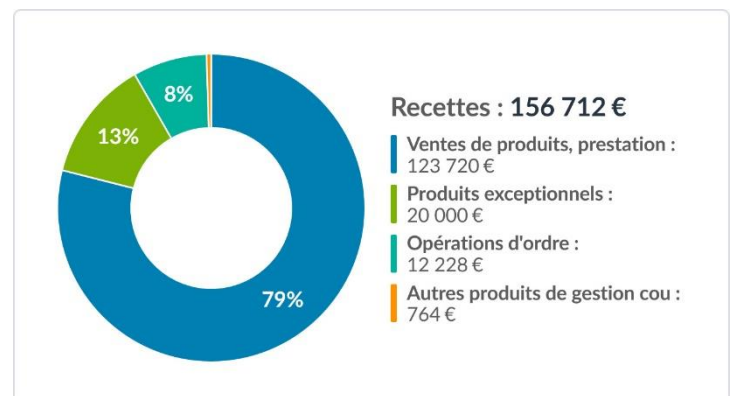
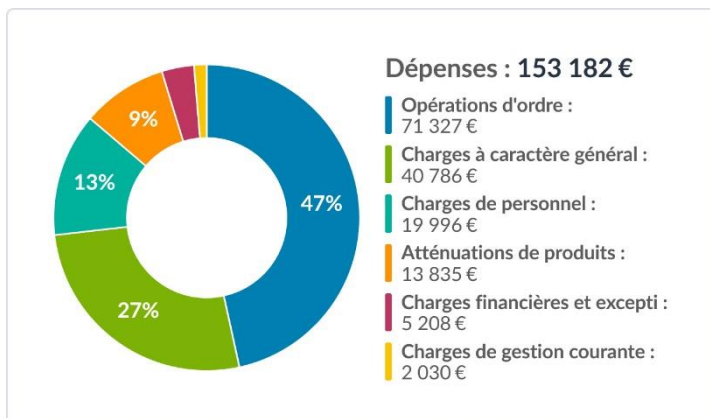
		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct	156 712 €	153 182 €
	Invest	78 079 €	45 415 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct	77 659 €	0 €
	Invest	25 052 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		337 502 €	198 597 €
Résultat de clôture de l'exercice		138 905 €	
R à R reportés en 2026	Invest	0 €	6 000 €
Totaux cumulés		337 502 €	204 597 €
Résultat financier définitif		132 905 €	

Solde d'épargne de la commune

Recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cession)	144 485 €
Dépenses réelles de fonctionnement	81 855 €
Épargne brute	62 630 €

Au 31 décembre 2025, l'encours de la dette de la commune s'établit à **128 634 €**

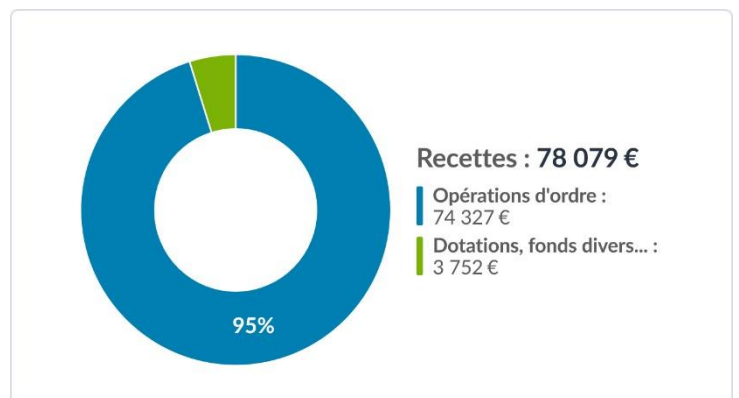
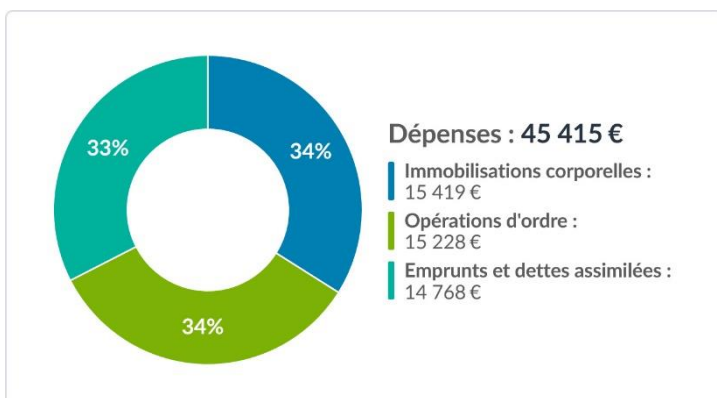
La section d'exploitation



Les dépenses sont constituées par le salaire du personnel municipal, l'entretien et la consommation des différents ouvrages d'exploitation, les achats de fournitures, les taxes et redevances reversées à l'Agence de l'Eau et les intérêts des emprunts.

Les recettes correspondent à la vente d'eau et la location de compteurs aux abonnés du service, à la collecte des taxes et redevances pour l'Agence de l'Eau, et aux diverses prestations de service (pose et dépose de compteurs, nouveaux branchements, ...).

La section d'investissement



Les principaux travaux de l'année 2025 : Achats de compteurs d'eau - Automatisation chloration bassin de Margal - Plusieurs renouvellements de branchements d'eau en plomb et nouveaux raccordements aux réseaux - Emprunt station d'épuration roseaux.